

COMPTE RENDU DU CHS-CT DU 11/09/2017

Suite au dernier CHS-CT du mois de juin, et suite au rapport oral très alarmant de la psychologue du travail Mme Coustenoble, il semblait indispensable que ses conclusions fassent l'objet d'un rapport écrit.

La vision et les conclusions d'un professionnel extérieur à la DDFIP doivent permettre de faire remonter au niveau national le mal être des agents de notre Ministère et doivent servir de base de travail pour une prévention primaire des RPS.

Hélas, le Président du CHS CT et le médecin de prévention s'opposent à toute production d'un rapport écrit sur ce thème. Nous avons exigé que ce rapport soit rédigé et annexé au PV du CHS-CT, comme cela se fait dans d'autres départements.

Un Groupe de Travail Directionnel avec la Psychologue et les représentants du CHS-CT devrait se tenir à la DDFIP pour mettre à plat les différentes problématiques soulevées. Nous ne lâcherons pas l'affaire ...

Depuis le 1^{er} septembre, Mme Sandrine GARCIA occupe le poste d'Assistant de prévention, la Direction lui a mis à disposition un adjoint : M François SABIO.

La campagne DUERP va bientôt s'ouvrir. Vos chefs de service vous convieront à une réunion, occasion pour tous les agents de s'exprimer sur leurs conditions de vie au travail. N'hésitez pas à le faire et à remplir ce document qui permettra d'élaborer un Plan d'Actions nécessaire aux améliorations de votre quotidien au travail.

Cette année, l'axe principal du CHS-CT est l'ambiance lumineuse, le comité a donc décidé de financer l'achat de stores, le remplacement de néons ou de sources lumineuses en fonction des besoins exprimés. Le CHS-CT financera aussi le nettoyage des vitres intérieures et extérieures des sites d'Arago et d'Escarguel.

Les plans d'évacuations seront mis à jour et remplacés. La salle d'eau des services communs sera enfin réalisée.

Pour info, les actions menées pour la DDFIP représentent environ 48 % du budget, le reste financera les actions de nos collègues des Douanes 11 et 66, les formations, et les interventions de la psychologue.

IMPORTANT..... En raison d'un dysfonctionnement informatique, les fiches de signalement ne sont plus accessibles depuis l'espace réservé sur ULYSSE 66, mais directement sur la page d'accueil de ce même site en utilisant le lien « fiche de signalement ».

Une fois remplie, celle-ci doit être transmisse à l'assistant de prévention.

Vos représentants CHS-CT de Solidaires Finances restent à votre disposition pour tout renseignements complémentaires.

Alain CHOMEYRAC, Vincent PAUMARD, Claudine MOREEL, Franck HUMBERT